

# **ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE**

16 bis route de Vassieu  
38390 MONTALIEU VERCIEU

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE COMPTABLE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

**AUDIT Pascal DREVET**

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale de Grenoble

SASU au capital de 1000 Euros - RCS 789 848 702 - TVA : FR 48 789848702

**7 rue de la Poste - 38170 Seyssinet-Pariset**

Téléphone 04 38 21 01 41



# ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL PAYS DE LA PIERRE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

### SOMMAIRE

#### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Fondement de l'opinion

Justification des appréciations

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association,  
relatives aux comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### COMPTES ANNUELS

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe

ASSOCIATION ESPACE SOCIO-CULTUREL  
PAYS DE LA PIERRE  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes annuels sont arrêtés le 18 juin 2021. Ils intègrent le fait que les comptes annuels 2020 ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID – 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les charges à payer et les produits à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Le lecteur voudra bien prendre connaissance du second paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents, sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association, relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association, à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset, le 18 juin 2021

Commissaire aux comptes  
AUDIT Pascal DREVET

Président  
Pascal DREVET



## Bilan Actif

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	4 347	4 347		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	50 729	46 973	3 756	1 137
Autres immobilisations corporelles	67 865	54 300	13 566	14 230
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 500		6 500	4 000
<b>TOTAL I</b>	<b>129 441</b>	<b>105 620</b>	<b>23 822</b>	<b>19 367</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 170		21 170	32 136
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	49 849		49 849	54 950
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	183 186		183 186	224 740
Charges constatées d'avance				3 631
<b>TOTAL III</b>	<b>254 205</b>		<b>254 205</b>	<b>315 456</b>
Frais d'émission des emprunts	<b>IV</b>			
Primes de remboursement des obligations	<b>V</b>			
Ecart de conversion actif	<b>VI</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>383 647</b>	<b>105 620</b>	<b>278 027</b>	<b>334 823</b>



# Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	43 613	43 613
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	133 217	121 097
Excédent ou déficit de l'exercice	573	12 120
<b>Situation nette</b>	<b>177 404</b>	<b>176 831</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	5 121	9 521
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>182 525</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	<b>186 352</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 000	1 000
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 000</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	13 000	32 185
Provisions pour charges	6 998	5 652
	<b>TOTAL IV</b>	<b>19 998</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 332	12 269
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	23 290	25 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	616	8 574
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	43 266	63 597
	<b>TOTAL V</b>	<b>74 504</b>
Ecarts de conversion passif	<b>VI</b>	<b>109 634</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>278 027</b>	<b>334 823</b>



# Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	6 385	9 749
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	192 633	271 711
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	132 583	160 060
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 470	2 857
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 247	3 985
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	14	101
	<b>TOTAL I</b>	<b>448 464</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	105 757	150 943
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 521	3 489
Salaires et traitements	172 135	215 011
Charges sociales	63 171	56 185
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 548	8 829
Dotations aux provisions	14 346	4 580
Reportes en fonds dédiés		1 000
Autres charges	5 579	836
	<b>TOTAL II</b>	<b>440 874</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>7 590</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	58	104
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>104</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>104</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>7 694</b>



le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



## Compte de résultat (Suite)

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	101	6 630
Sur opérations en capital	4 400	5 878
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>4 501</b>	<b>12 508</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	261	874
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		7 185
<b>TOTAL VI</b>	<b>261</b>	<b>8 059</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>4 241</b>	<b>4 449</b>
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>373 891</b>	<b>461 076</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>373 318</b>	<b>448 956</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>573</b>	<b>12 120</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	50 534	50 534
Prestations en nature		
Bénévolat	40 836	58 555
<b>TOTAL</b>	<b>91 370</b>	<b>109 089</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	50 534	50 534
Prestations en nature		
Personnel bénévole	40 836	58 555
<b>TOTAL</b>	<b>91 370</b>	<b>109 089</b>



# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Cet exercice constitue le 1er exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Celui-ci n'a pas donné lieu à des modifications de présentation des comptes.

## Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'association constate que ces événements ont un impact peu significatif sur son activité, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation à la date d'arrêt des comptes.

Au regard de la situation, l'association a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Recours au chômage partiel sur une période de 4 mois, pour un montant d'indemnisation de 2 286 €

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- |  |                |
|--|----------------|
| • Logiciels                                    | 3 ans,         |
| • Matériel et outillage                        | de 3 à 10 ans, |
| • Installations générales                      | de 3 à 5 ans,  |
| • Matériel de transport                        | 4 ans,         |
| • Mobilier de bureau et informatique, mobilier | de 3 à 5 ans   |

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

### Provision pour risques et charges

La provision comptabilisée au 31 décembre 2019 a été reprise dans son intégralité, le litige prud'hommal existant précédemment étant clos.

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 13 000 euros, en lien avec le risque de rembourser les activités non assurées depuis le 1er novembre 2020 aux adhérents.

### Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.60%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 6 998 euros.

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1 000 euros, ils correspondent à des fonds reçus d'ENEDIS pour un projet devant se dérouler sur 2020 mais reporté en 2021.

### Produits constatés d'avance

La partie du produit des activités comptabilisées dans l'exercice mais concernant une période postérieure à la date de clôture, est comptabilisée en produits constatés d'avance pour un montant de 43 265.70 €.

### Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 3.984 heures consacrées par les bénévoles.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire du SMIC de 10,25 euros donne un montant de 40.836 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition de locaux de la part de la commune. La valorisation de cette mise à disposition et des charges supplétives s'y rapportant par la mairie n'a pas pu être valorisée pour 2020.

La dernière estimation transmise pour la la valorisation des charges supplétives est celle de l'année 2018. Elle s'élevait à 50.534 euros.

### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

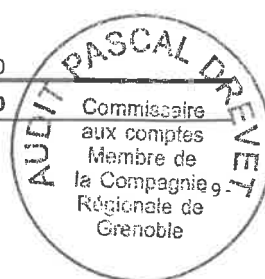
### Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 347			
<b>TOTAL</b>	<b>4 347</b>			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	46 380		4 350	
- Générales, agencements et aménagements divers	4 306			
Matériel :				
- De transport	23 790			
- De bureau et informatique, mobilier	33 616		6 153	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>108 092</b>		<b>10 503</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	4 000		4 500	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000</b>		<b>4 500</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>116 439</b>		<b>15 003</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			4 347	
<b>TOTAL</b>			<b>4 347</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			50 729	
- Gales, agencements et aménagements divers			4 306	
- De transport			23 790	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			39 769	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>118 595</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 000		6 500	
<b>TOTAL</b>	<b>2 000</b>		<b>6 500</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 000</b>		<b>129 441</b>	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 347			4 347
<b>TOTAL</b>	<b>4 347</b>			<b>4 347</b>
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	45 242	1 731		46 973
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 306			4 306
Matériel de transport	10 920	5 948		16 868
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 739	698		23 437
Emballages récupérables et divers	9 517	171		9 688
<b>TOTAL</b>	<b>92 725</b>	<b>8 547</b>		<b>101 273</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>97 072</b>	<b>8 547</b>		<b>105 620</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

	DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice



## Etat des créances et dettes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 500		6 500
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	21 170	21 170	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-10	-10	
Impôts sur les bénéfiques	20 613	20 613	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	22 536	22 536	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	6 311	6 311	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>77 519</b>	<b>71 019</b>	<b>6 500</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 332	7 332		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 774	1 774		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	17 292	17 292		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 223	4 223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	616	616		
Produits constatés d'avance	43 266	43 266		
<b>TOTAL</b>	<b>74 504</b>	<b>74 504</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice



## Variations des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
<b>TOTAL</b>							
Contributions financières d'autres organismes							
ENEDIS - UpCycling 20 - repr	1 000					1 000	
<b>TOTAL</b>	<b>1 000</b>					<b>1 000</b>	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 000</b>					<b>1 000</b>	

## Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				
Donations temporaires d'usufruit				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				



# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges	32 185	13 000	32 185		13 000
Provisions pour - amendes et pénalités					
risques - pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	5 652	1 346			6 998
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>				
	<b>37 837</b>	<b>14 346</b>	<b>32 185</b>		<b>19 998</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
Immobilisations - Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	<b>Total III</b>				
	<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>				
	<b>37 837</b>	<b>14 346</b>	<b>32 185</b>		<b>19 998</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		14 346	32 185		
- financières					
- exceptionnelles					





# Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	

